

Prévenir le pire par le travail de mémoire

Charles HEIMBERG, historien, paru dans *Le Courrier* du 26 janvier 2004

La date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau est l'occasion de mener une réflexion sur les notions d'histoire et de mémoire, deux concepts étroitement liés, mais malgré tout bien distincts et qui relèvent de deux logiques différentes.

La Suisse commémore pour la première fois, ce 27 janvier, la Journée de la mémoire, officiellement «Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité». Elle applique ainsi une récente décision du Conseil de l'Europe. L'intitulé de cette commémoration n'est pas anodin. En effet, il s'agit à la fois, en ce jour anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau par les troupes soviétiques, de marquer la singularité de la Shoah et de ne pas en figer le souvenir en posant le problème, pour le présent et l'avenir, de la prévention de tous les crimes contre l'humanité. L'histoire et la mémoire doivent être bien distinguées. L'histoire est une science humaine et sociale qui scrute à travers le temps et les espaces la manière dont les hommes et les femmes se sont organisés collectivement, ont géré leurs conflits, la diversité de leurs points de vue et de leurs intérêts, ont répondu aux questions fondamentales qu'ils se sont toujours posées (sur le rapport à la nature, le sens de la vie et de la mort, la transmission des connaissances et des héritages, etc.). Science des différences, elle compare les situations, périodise leurs évolutions et tente de leur donner du sens pour le présent.

La quête de mémoire, de son côté, relève d'une logique différente. Elle concerne a priori des faits précis, porteurs d'identités particulières. Elle implique le plus souvent une dimension affective. Elle s'oppose par nature et dans tous les cas à l'oubli, ce qui n'est pas forcément le cas de l'histoire. Enfin, la mémoire, qu'elle soit individuelle ou collective –quand elle concerne des groupes constitués ou des nations–, est toujours partielle. Il y a donc une pluralité de mémoires.

NI FIXATION, NI OCCULTATION

Il arrive que l'histoire et sa visibilité dans la société soient stimulées par des retours de mémoire, comme cela a été le cas pour la perception de l'attitude des autorités et des élites helvétiques au moment du national-socialisme. Il est aussi souvent nécessaire de remettre de l'histoire dans les différentes manifestations de la mémoire.

On attend donc de la mémoire qu'elle remobilise une histoire endormie ou une société qui occulte certains aspects de son passé; et de l'histoire qu'elle réinterroge une mémoire figée et sans nuances. Le couple histoire-mémoire et ses interactions peuvent ainsi produire le meilleur et le pire; le meilleur quand l'histoire critique et le dialogue des mémoires sont convoqués, le pire lorsqu'il y a manipulation ou qu'il est recouru abusivement à de douteux impératifs de la mémoire.

Il n'y a pas lieu, cependant, de stigmatiser la seule mémoire en oubliant que la science historique, à qui il arrive aussi de se soumettre au pouvoir dominant, n'est pas toujours à la hauteur de ses tâches. Un certain nombre de manifestations de la mémoire ont d'ailleurs été indispensables pour que l'histoire de secteurs particuliers de la société ait pu se développer, notamment en ce qui concerne l'histoire du mouvement ouvrier, celle de certaines minorités ou celle des femmes.

Les abus toujours possibles de la mémoire oscillent entre les deux écueils de la sacralisation et de la banalisation, de la fixation et de l'occultation. Mettre de l'histoire dans la mémoire, c'est donc faire en sorte que l'évocation des traumatismes et des crimes du passé soit tournée vers le présent et l'avenir, peut-être pour en tirer des leçons, mais d'abord pour donner du sens à la citoyenneté contemporaine. De ce point de vue, la comparaison des faits du passé n'est pas

sans pertinence, mais à condition qu'elle serve à jauger les points communs et les différences sans tomber dans le piège de la mesure des souffrances et de la concurrence des victimes. Enfin, l'oubli n'est partiellement possible, dans des cas où un certain apaisement est attendu, qu'à la condition qu'il n'y ait pas eu occultation. Posant toujours des problèmes délicats, il réclame aussi, le cas échéant, pas mal de temps.

DEUX MÉMOIRES

Un égyptologue allemand, Jan Assman, s'est demandé à la fin des années quatre-vingt ce qui allait advenir de la mémoire de la Shoah lorsque ses survivants auraient disparu. Il a nourri sa réflexion par ses études portant sur l'Égypte ancienne et ses générations successives. Aussi a-t-il distingué dans les sociétés d'hier et d'aujourd'hui une mémoire biographique, qui porte sur des événements récents pour lesquels il y a encore des témoins ou leurs descendants directs, et une mémoire culturelle qui se construit ultérieurement autour de faits plus anciens, parfois des récits d'origine. Ainsi, par exemple, lorsque de vieux rescapés de la Commune de Paris étaient encore en vie, les célébrations et le souvenir de la Semaine Sanglante avaient une intensité qu'ils n'ont plus aujourd'hui.

Cette distinction est utile parce que ces deux catégories de mémoire ne posent pas les mêmes problèmes. En particulier, la mémoire biographique postule la validité de témoignages qui ne sont pourtant que des points de vue particuliers et peuvent se contredire, se révéler imprécis ou se détacher de la réalité des faits. Il n'empêche, ces récits individuels constituent une source précieuse, indispensable pour l'histoire du temps présent ou celle des gens sans Histoire, qui enrichit la connaissance de l'histoire et la rend parfois possible. Ce qui n'empêche pas que tout témoignage doive aussi être soumis à la critique et remis dans son contexte. L'exposition Archimob, présentée actuellement à Lausanne et Genève, en fournit un bon exemple. Les sources orales et filmées qui ont été produites n'amènent pas une nouvelle vérité, mais une série de points de vue qui pourront enrichir les recherches des historiens et le travail de mémoire.

LES ÉCHELLES DE LA MÉMOIRE

La mémoire peut se manifester de manière individuelle ou collective. Dans sa dimension collective, elle contribue à la formation d'univers mentaux et d'identités particulières. Mais cette mémoire s'inscrit aussi dans un territoire et sur une échelle déterminée. C'est pourquoi la romancière américaine Susan Sontag s'est étonnée récemment du fait qu'il n'y ait pas encore à Washington, à côté de l'Holocaust Memorial Museum, un musée de l'histoire de l'esclavage. Cela explique aussi que la mémoire d'une communauté traumatisée par un massacre nazi, dans le village toscan de Civitella Val di Chiana, ait pu se diviser en deux camps, entre ceux qui avaient vécu le désastre à l'échelle locale et ceux qui l'avaient inscrit dans sa dimension nationale: les premiers ne purent jamais cesser de penser que des actions partisans avaient plongé le village dans la douleur, aussi ne furent-ils jamais enthousiasmés par les commémorations républicaines et antifascistes des seconds.

L'irruption des États-nation au XIX^e siècle et l'invention de traditions qui les dotèrent de mythes d'origine en permettant le développement de commémorations nationales, et bientôt nationalistes, illustrent ce lien étroit entre mémoire et territoire. Mais les pratiques commémoratives peuvent aussi induire l'occultation. Le 31 décembre, Genève commémore une Restauration qui n'avait rien eu de démocratique, pour ne pas se rappeler la révolution radicale de 1846, qui avait pourtant été à l'origine de sa démocratie. La Suisse célèbre le 1^{er} Août pour ne pas se souvenir de la constitution conflictuelle de son État moderne en 1848. D'autres occultations, plus graves, portent sur des violences d'État, comme la répression sanglante de la manifestation parisienne des Algériens du 17 octobre 1961 ou alors des crimes de masse comme le génocide arménien.

CONFRONTATION ET DIALOGUE

Prendre en compte les échelles et les territoires de la mémoire, c'est aussi mesurer comment les sociétés ont considéré l'autre, proche ou lointain, au cours de leur histoire. C'est surtout laisser une certaine place aux mémoires des migrants, eux qui ont été victimes ailleurs, pour la plupart d'entre eux, de tragédies, de répression ou de souffrance économique, en permettant leur libre expression et en les intégrant dans la réflexion historique d'ici. La reconnaissance des mémoires se présente ainsi comme un acte d'intégration. En France, une Mission d'étude pour un Centre de ressources et de mémoire de l'immigration vient ainsi d'être créé dans cette perspective.

Si la mémoire est plurielle et s'inscrit dans des espaces, alors il importe de faire dialoguer ses différentes expressions pour éviter que des usages politiques du passé ne mènent encore à des guerres et à des haines. L'Union européenne peut certes faire l'objet de bien des critiques, compte tenu de l'orientation étroitement libérale de ses institutions. Mais elle a au moins le mérite d'avoir répondu aux attentes de ses fondateurs en garantissant une paix de longue durée entre ses pays membres¹.

«DEVOIR D'HISTOIRE»

Cela dit, l'élargissement européen rappelle aujourd'hui que des querelles de mémoire n'ont pas été réglées, notamment en ce qui concerne les minorités déplacées lors de la Seconde Guerre mondiale, des mémoires blessées qu'il s'agit d'apaiser et de rendre moins douloureuses en respectant les droits de tous et en développant la recherche historique. Ce qui devrait aussi susciter une réflexion de fond sur l'enseignement de l'histoire, sa capacité de donner à voir la complexité des faits et la pluralité des points de vue, les débats qu'il rend possibles et qu'il suscite, ainsi que la nécessité de développer l'histoire scolaire à toutes les échelles, locale et nationale sans doute, mais aussi européenne et surtout mondiale.

C'est peut-être là le sens premier d'une Journée de la mémoire: permettre et encourager un véritable travail de mémoire basé sur la connaissance des faits significatifs du passé, ce que l'historien Antoine Prost appelle le «devoir d'histoire», terme qu'il préfère, et il a sans doute raison, à celui de «devoir de mémoire». Cette journée du 27 janvier ne devrait donc pas être seulement une commémoration, mais aussi une incitation à l'histoire et au débat sur les enjeux de mémoire.

En effet, comment éviter que la mémoire, dans une version sacralisée, se réduise à une sorte de leçon de morale? Comment faire valoir sans prescrire? Comment faire en sorte, aussi, que la construction de la connaissance du passé serve à défendre les droits humains du présent et de l'avenir? Vastes questions, qui méritent un vrai débat, pour cette Journée de la mémoire qui concerne en particulier les écoles (lire ci-dessous). En tout cas, elle ne devrait pas représenter seulement un moment ponctuel et isolé consacré à la mémoire, mais elle devrait se préparer et se prolonger par un apprentissage renforcé et critique des sciences humaines. Autant d'éléments à prendre en considération, cette année comme les suivantes.

¹ On aurait voulu pouvoir en dire autant du continent européen tout entier, et bien sûr de toute la planète en relation avec l'Organisation des Nations Unies, mais c'est un autre sujet: la guerre, le militarisme et leurs funestes conséquences ont été éloignés, mais ils perdurent.